



RECU EN PREFECTURE
Le 27 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW
025-21250355-20191114-00058630-02

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 41 - Direction Citadelle - Projet Citamix

Délibération n° 2019/005863

Direction Citadelle

Projet Citamix

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

	Date	Avis
Commission n° 6	15/10/2019	Favorable unanime

Contexte et nature du projet

Devant le succès de la première édition ayant eu lieu du 7 au 10 mars 2019 à la Citadelle, avec la création de 4 prototypes très différents (jeu de piste, jeu de plateau, exposition digitale, application numérique), la Ville de Besançon-Direction Citadelle et l'Université de Franche-Comté souhaitent réitérer l'évènement « Citamix », avec les mêmes objectifs que l'année dernière.

Ce projet de « marathon créatif » ambitionne en effet de renforcer l'appropriation du patrimoine Vauban en s'appuyant sur les ressources du territoire. Cette manifestation s'adresse donc toujours à des étudiants volontaires issus de différentes filières, avec l'appui de personnes ressources du territoire, provenant des milieux muséaux, artistiques, universitaires, associatifs ou privés. Dans un esprit de coopération, les participants sont invités à créer des outils de médiation innovants pour valoriser le monument Vauban, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La thématique de 2020 porte sur « La Citadelle, un monument à ressentir ». Les étudiants auront ainsi pour mission de faire appel au registre du sensible, d'émerveiller le public, de le faire rire ou l'émouvoir en s'appuyant sur le monument. Ce thème permettra à la fois de faire émerger de nouveaux moyens d'expressions pour s'approprier l'œuvre de Vauban mais aussi d'en montrer de nouvelles facettes.

Pour cette deuxième édition, Citamix s'ouvre aux étudiants d'autres sites universitaires de la région Bourgogne-Franche-Comté, avec une jauge de 36 étudiants (21 en 2019).

L'évènement aura lieu du 12 au 15 mars 2020.

Au mois de février 2020, les étudiants participant visiteront la Citadelle avec une médiatrice afin qu'elle leur présente les outils de médiation déjà utilisés sur le site. Des conseils sur la gestion de projet leurs seront également prodigués. Durant la manifestation en mars 2020, les étudiants auront environ 24 h consacrées à la réflexion autour de la création de leur médiation innovante, à la Citadelle. Ensuite, les participants bénéficieront d'une journée pour construire leur prototype. L'évènement sera clôturé par la présentation de leurs prototypes au public de la Citadelle, qui pourra voter pour son projet préféré.

Cette manifestation permettra notamment pour la Ville de :

- Créer un élément d'attractivité et de découverte supplémentaire pour le public de la Citadelle.
- Inciter le public étudiant, actuellement peu présent à la Citadelle, à venir découvrir le monument autrement,
- Créer des moments de rencontre, de partage et d'expériences originales autour du patrimoine
- Renforcer les liens et la collaboration entre la Citadelle et l'Université

Et pour l'Université de :

- Donner aux étudiants l'opportunité de travailler sur un projet concret qui leur permette d'utiliser les connaissances acquises pendant leur cursus
- Permettre de développer l'ouverture culturelle des jeunes étudiants
- Offrir des expériences qui pourront être mises en valeur sur leurs CV
- Leur permettre de découvrir des métiers et un patrimoine.

Budget et plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		FINANCEMENTS	
Communication	2 800	DRAC	1 500
Matériel équipes	2 850	Région	2 500
Logistique	2 500	Département	1 500
Restauration/catering	2 850	Ville (Direction Citadelle)	5 500
Total	11 000	Total	11 000

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de partenariat avec l'Université de Franche Comté,
- d'autoriser le M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention,
- d'autoriser le dépôt de demandes de soutien financier auprès des différents partenaires,
- d'approuver le règlement destiné aux participants ainsi que le règlement dédié aux partenaires qui resteront les mêmes pour les futures éditions de l'événement à l'exception des dates et horaires.

MM. FOUSSERET, SCHAUSS, POULIN, POUJET et Mmes COMTE-DELEUZE et PESEUX, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 6

